

Arcachon, le 19 avril 2017

Service Maritime et Littoral

AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 12/2017

Commune d'Arcachon

Le Moulleau

Travaux de ré ensablement 2017

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage auront lieu :

du 19 avril au 30 juin 2017

La zone de prélèvement de sable se situe au droit de la jetée du Moulleau.

Dans un premier temps, le sable prélevé sera déposé sur les plages du Nord Pyla sur Mer depuis l'Avenue du bassin jusqu'à l'Avenue du Figuier, en vue de l'opération de ré ensablement.

L'accès aux zones de corps morts se fera avec prudence, après repérage du positionnement de la drague et surtout de sa conduite de refoulement. Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Dragon » ainsi que du remorqueur « SIBA II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout : 25 mètres
- largeur (ponton) : 6 mètres
- largeur du travail : 25 mètres
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord et au sud et une à l'ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

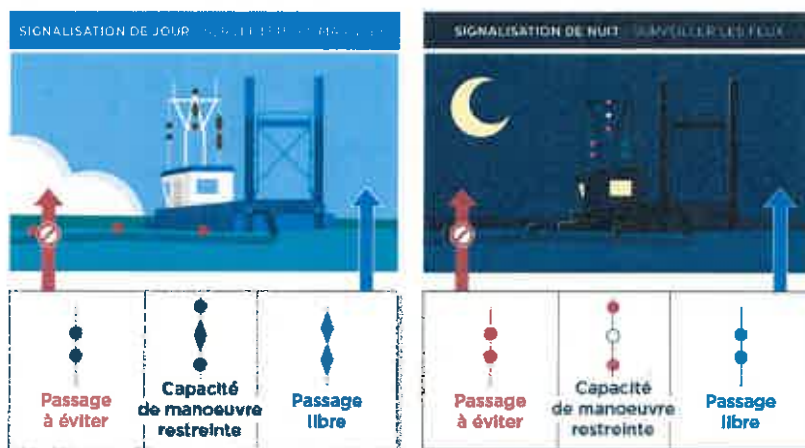
La conduite de refoulement sera signalée par des bouées rouges espacées d'environ 30m.



Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.

Contournement de la drague



En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 14

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Julian VIRLOGEUX
 Chef de l'Unité Encadrement
 et Contrôle des Usages